



## Fermeture de porte a clef avec interphone (Sécurité ok?)

Par **Maiero**, le **17/06/2010** à **21:03**

Bonjour Monsieur,

Voila actuellement, je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété de 8 appartement.

La porte de l'immeuble dispose d'une ouverture par interphone, mais une personne à partir de 19h-20h ferme

la porte à clef.

C'est à dire que si j'appuie sur l'ouverture de la porte automatique qui ce trouve dans mon appartement au 3ème

étage, la porte ne s'ouvre pas car maintenant elle est fermée à clef.

Je pense que la fermeture de cette porte à clef alors qu'un système d'ouverture automatique fonctionne n'est pas normal.

Et la personne qui ferme est en tord, surtout au point de vue sécurité, car j'ai lu dans un forum( je ne sais pas si c'est vrai)

que les portes tel que celle-ci doivent être considéré comme des portes de sécurités, c'est à dire qu'elles doivent s'ouvrir

juste en appuyant sur un bouton ou une poignée. ( il est impossible d'ouvrir depuis l'extérieur, il n'y a pas de poignée).

Donc voila, je voulais savoir si il existait des écrits par rapport à sa, et ou je pouvais me renseigner pour que sa cesse.

Et que j'arrête de descendre mes 3 étages sans ascenseur juste pour ouvrir une porte alors qu'il y a une ouverture automatique.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **bedechat**, le **28/06/2010** à **21:32**

N'habiterions-nous pas dans le même immeuble ?

Je cherche le texte de loi à ce sujet.

Je suis certaine que, pour des raisons de sécurité simples (incendie), la sortie doit être libre...

Par **Maiero**, le **29/06/2010** à **20:53**

Oui je pense sa aussi mais bon je ne sais pas réellement si un texte existe.  
J'aimerais bien car j'en ai trop marre de descendre mes 3 étages, à chaque fois que quelqu'un veut venir chez moi.  
J'ai lu sur un forum qu'il serai peut être bien de ce renseigner chez les pompiers départemental à ce sujet.

Par **touss054**, le **07/06/2013** à **10:47**

Je rencontre le même problème dans mon immeuble. Et je n'arrive pas à trouver de texte juridique par rapport à ça.  
Avez-vous eu des réponses à ce sujet?  
Merci d'avance

Par **touss054**, le **07/06/2013** à **10:48**

Je rencontre le même problème dans mon immeuble. Et je n'arrive pas à trouver de texte juridique par rapport à ça.  
Avez-vous eu des réponses à ce sujet?  
Merci d'avance

Par **youris**, le **07/06/2013** à **17:49**

bjr,  
vous devez demander au syndic qu'à la prochaine A.G. une délibération soit prise pour interdire la fermeture à clé de l'intérieur ce qui techniquement ne devrait pas poser de problème.  
cdt